OBSERVATIONS

SUR

L'EMPLOI DU NITRATE D'ARGENT EN INJECTIONS DANS LES ÉCOULEMENTS BLENNORRHAGIQUES INVÉTÉRÉS;

PAR

M. LE DOCTEUR **J. R. MARINUS**,

Docteur en Médecine, Secrétaire de la Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles, Membre correspondant de l'Institut historique de Paris, de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts d'Anvers, de la Société Scientifique et Littéraire du Hainaut, des Sociétés de Médecine de Gand, Anvers, Caen, Évreux, Rouen, Mayence, de la Société Chirurgicale d'Amsterdam, du Cercle Médical de Montpellier, de la Société Médico-Chirurgicale de la même ville, de la Société Médicale de Westminster, à Londres, de la Société des Sciences naturelles de Bruges, de la Société des Pharmaciens de l'Allemagne Septentrionale, de la Société Médico-Chirurgicale de Berlin, Membre honoraire de la Société de Médecine légale du Grand-Duché de Bade et de la Société Médico-Chirurgicale de Bruges, etc.



GAND,

DE L'IMPRIMERIE DE F. ET E. GYSELYNCK, ÉDITEURS

DES ANNALES ET BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE GAND.

1840.

Extrait des Annales de la Société de Médecine de Gand.



OBSERVATIONS

SUR

L'EMPLOI DU NITRATE D'ARGENT EN INJECTIONS DANS LES ÉCOULEMENTS BLENNORRHAGIQUES INVÉTÉRÉS ;

Les notions thérapeutiques les plus simples en apparence acquièrent parfois une importance qu'on était loin de soupçonner ; le praticien qui a l'occasion de les recueillir, hésite souvent à les livrer à la publicité, parce qu'il craint de n'avoir à communiquer que des faits déjà acquis à la science, oubliant qu'il n'est jamais hors de propos de répéter des vérités utiles, et que c'est également contribuer aux progrès de notre art, que de reprendre en sous-œuvre les essais de nos devanciers et d'apporter à l'appui de leurs assertions une nouvelle série de faits. C'est ainsi que lorsque l'année dernière j'adressai à la Société de médecine de Gand le résultat de mes observations sur l'emploi de la suie dans le traitement de la teigne et des dartres, dans lesquelles j'avais été précédé par M. le docteur *Blaud*, de Beaucaire, dont l'intéressant mémoire m'avait servi de guide, je ne m'attendais guère à la grande publicité qui serait donnée à mon travail par les journaux de médecine étrangers. J'ai été doublement satisfait en apprenant que cette communication avait été de quelque

utilité, puisqu'elle a engagé plusieurs de mes honorables collègues de Gand à expérimenter à leur tour le moyen qui m'avait si bien réussi, et que les résultats auxquels ils sont parvenus s'accordent parfaitement avec ceux que j'ai moi-même obtenus (1).

Aujourd'hui que je ne suis plus retenu par de vains scrupules, je pense qu'il est du devoir de tout médecin ami de la science et de l'humanité, qui a été à même de constater l'efficacité d'une méthode de traitement depuis peu introduite dans la pratique, mais dont la connaissance n'est pas encore assez répandue, d'éclairer l'opinion de ses confrères en faisant connaître le résultat de ses observations.

Ces courtes réflexions me serviront d'excuse, si je me hasarde d'entretenir la Société des bons effets que j'ai obtenus de l'emploi des injections avec la solution de nitrate d'argent dans les écoulements invétérés qui sont dus à une phlegmasie uréthrale chronique non spécifique, sujet sur lequel M. *Serre*, de Montpellier, qui a si bien étudié les effets de ce médicament, a déjà appelé l'attention des praticiens. Si beaucoup d'entre eux ne sont pas encore familiarisés avec l'administration du sel d'argent dans la maladie qui nous occupe, il faut l'attribuer, je crois, à ce que le mémoire dans lequel le savant professeur que je viens de nommer a consigné ses recherches, n'est pas assez généralement connu parmi nous. Le peu de confiance qu'on accorde le plus souvent à la plupart des innovations thérapeutiques, et la crainte que doit inspirer un médicament et aussi actif que celui dont il est ici question et dont l'ap-

(1) Voyez *Annales de la Société de Médecine de Gand*, année 1839, pp. 528 et 533.

plication a besoin d'être surveillée, ont peut-être éloigné beaucoup de médecins de l'idée d'en tenter l'essai. On a lieu de s'étonner aussi que les auteurs les plus récents se taisent absolument ou disent fort peu de chose de l'application de ce moyen. M. *Lagneau* (Article BLENNORRHAGIE du *Dict. de Méd.,* 2e édit.) ne fait que l'indiquer; MM. *Cullerier* et *Ratier* (*Dict. de Méd. et de Chir. prat.*) n'en parlent pas; ce n'est que dans le *Dictionnaire des études Médicales* (tome II, p. 425), et dans le *Compendium de médecine pratique* que j'ai trouvé des notions pratiques à cet égard. J'emprunte à ce dernier ouvrage le passage suivant qui résume fort bien la méthode de M. *Serre :* « Il propose les injections avec le nitrate d'argent contre les blennorrhagies *qui ne tiennent qu'à une phlegmasie uréthrale, non spécifique,* comme le serait celle qui dépendrait du virus syphilitique, dartreux, rhumatique; la guérison s'obtient en quatre, cinq, six et huit jours. Le malade doit pratiquer deux injections par jour, une le matin, une le soir; il préfère le nitrate d'argent cristallisé à celui coulé dans une lingotière, parce qu'on connaît avec la précision convenable les quantités de sel d'argent employé. La proportion qui a été le mieux supportée par les malades, est celle d'un quart de grain par once d'eau distillée; chez quelques-uns on a été forcé de réduire la dose à un sixième ou un huitième de grain : chez d'autres on l'a élevée à un tiers et même à un demi-grain. Les seringues d'étain et d'argent ont l'inconvénient d'être altérées par le nitrate; on doit se servir de celles qui sont faites en ivoire, en os, en écaille ou en nacre, et garnir le piston avec du linge ou du cuir, jamais avec du chanvre ou du coton. M. *Serre* veut que l'injection pénètre dans toute l'étendue du canal, afin que si le

siége de l'écoulement existe à la partie la plus reculée de l'urèthre, le liquide puisse l'atteindre; aussi défend-il de comprimer le périnée au moment de l'opération (1). »

Les résultats heureux auxquels M. *Serre* est parvenu par l'emploi de cette pratique, plus amplement développée dans le mémoire qu'il a publié (2) prouvent incontestablement l'efficacité du nitrate d'argent dans les blennorrhées anciennes et mêmes récentes; ils témoignent encore de l'innocuité de ce moyen, manié avec discernement, et la bonne foi avec laquelle il raconte ses succès est bien propre à rassurer les plus timides. C'est le caractère d'indépendance et de vérité dont sont empreints les écrits du célèbre chirurgien de Montpellier, qui m'a engagé à faire usage du sel d'argent dans les écoulements blennorrhagiques anciens, rebelles à tous les autres moyens; je n'ai eu qu'à me féliciter de mes essais, et je puis dire que cette médication m'a toujours réussi dans les cas où je l'ai employée. Parmi les faits assez nombreux que je possède, je rapporterai les suivants, qui m'ont paru assez concluants.

Observ. Ire. M. ***, tempérament bilieux-sanguin, constitution bonne, âgé de 28 ans, était atteint depuis trois ans d'une blennorrhagie chronique contre laquelle plusieurs médecins avaient inutilement prescrit une foule de remèdes tant internes qu'externes. Il s'écoulait par l'orifice de l'urèthre un liquide assez épais, blanchâtre, parfois jaune-verdâtre, plus abondant le ma-

---

(1) *Compendium de méd. prat.*, t. I, p. 432, édition de Bruxelles.

(2) *Mémoire sur l'efficacité des injections avec le nitrate d'argent cristallisé, dans le traitement des écoulements anciens et récents de l'urèthre.* Montpellier, 1836.

tin que pendant le reste de la journée; douleur avec chatouillement le long du canal, mais particulièrement vers la racine de la verge. Le malade racontait que cette affection était la suite d'une gonorrhée aiguë qu'il avait contractée trois ans auparavant, et que son médecin avait, dès le principe, voulu arrêter par de fortes doses de copahu à l'intérieur; sous l'influence de ce traitement, l'écoulement avait, en effet, diminué au bout de quelques jours, mais malgré son usage continué assez long-temps, la maladie, passé l'époque de son acuité, n'en avait pas moins persisté. Une foule d'autres moyens, parmi lesquels le poivre cubèbe, la teinture d'iode, les injections astringentes furent vainement essayés. Il consulta ensuite d'autres médecins, qui prescrivirent tour à tour les mêmes remèdes sous des formes variées et avec aussi peu de succès; seulement il arrivait que pendant les premiers jours qu'il faisait usage de l'un ou de l'autre de ces moyens, l'écoulement cessait pour reparaître ausitôt que l'économie était habituée à son action. Fatigué de tous ces traitements, qui avaient fini par provoquer une gastrite, il cessa d'en faire aucun, laisant au temps, dit-il, le soin d'*user* son mal. Deux ans plus tard, il ne s'était manifesté aucune amélioration; le malade, bien que rassuré sur la nature de sa maladie, finit cependant par s'en inquiéter sérieusement, au point que son moral s'affecta. C'est alors qu'il me fut adressé par l'un de ses amis : il désirait d'autant plus être débarrassé de cette incommodité, qu'il était à la veille de contracter les liens conjugaux. Les inquiétudes qui, depuis quelque temps, assiégeaient son esprit et le régime affaiblissant qu'il avait cru devoir suivre avaient considérablement altéré sa santé. Je cherchai à le rassurer

et lui prescrivis un régime tonique dont il ne tarda pas à se trouver bien; j'employai des injections toniques et astringentes que je variai de toutes les manières, mais qui n'eurent d'autre effet que de faire cesser momentanément l'écoulement, qui reparaissait bientôt avec plus de force. C'est alors (1836) que j'eus, pour la première fois, l'idée d'essayer le nitrate d'argent en injections d'après la méthode de M. *Serre*.

Je prescrivis donc un grain de nitrate d'argent cristallisé dissous dans quatre onces d'eau distillée (1) pour faire deux injections. Craignant l'introduction du liquide dans la vessie pendant l'opération, je fis comprimer le périnée en plaçant un mouchoir roulé entre cette partie et le bord d'une chaise sur laquelle je fis asseoir le malade. La canule de la seringue ayant été introduite jusque près de la fosse naviculaire, l'injection fut poussée lentement afin de ne pas distendre trop précipitamment le canal, et l'orifice de celui-ci fut ensuite comprimé pendant quelques instants entre le pouce et l'index, afin d'y laisser séjourner le liquide. Cette opération détermina une légère sensation de chaleur, qui dura l'espace de quelques minutes. Dès le second jour, l'écoulement avait diminué de quantité; le troisième, j'augmentai la dose de nitrate (un tiers de grain par once d'eau distillée), parce qu'il me sembla que la muqueuse uréthrale était déjà moins sensible à son action. Cette médication continuée pendant huit jours fut suivie de la cessation complète de l'écoulement. Le

(1) J'ai l'habitude de ne prescrire qu'une petite quantité de solution à la fois, car selon l'observation de M. Rognetta (*Gaz. des hôpitaux* du 29 mars 1836), le mélange se décompose facilement au bout de quelques jours; il devient bleuâtre et inactif.

jeune homme sujet de l'observation cessa toute espèce de traitement, et malgré quelques excès qu'il fit pour *s'essayer,* la cure s'est maintenue.

Observ. II. M. ***, âgé de 38 ans, constitution robuste, contracta en 1837, à la suite d'un coït impur, une gonorrhée des plus aiguës. Les symptômes inflammatoires furent combattus à l'aide des moyens antiphlogistiques usités en pareil cas; le trentième jour de la maladie, il ne restait plus qu'un léger écoulement blanchâtre qui aurait probablement fini bientôt par disparaître, si le malade, qui entreprit alors un voyage, n'avait eu l'imprudence de commettre des excès de table et d'exercer même le coït. L'écoulement reparut plus abondant, puriforme, sans douleur, excepté lors de l'émission des urines. Il eut recours à d'autres médecins; ceux-ci lui firent prendre des doses énormes de baume de copahu, de poivre cubèbe, etc., qui n'eurent d'autre effet que d'arrêter l'écoulement pendant que le malade en faisait usage. Les injections astringentes, celles avec le chlorure de chaux et la solution de deuto-chlorure de mercure furent ensuite employées, mais sans plus de succès. La maladie était passée à l'état chronique, et elle existait depuis près d'une année, lorsque le malade vint me revoir; l'écoulement était puriforme, jaune, verdâtre et assez abondant; nulle douleur dans le canal de l'urèthre. L'estomac était irrité et exécutait péniblement ses fonctions, par suite de l'usage excessif du copahu et autres médicaments qui avaient été administrés; le patient déclarait qu'il lui était désormais impossible de se soumettre encore à un traitement interne quelconque. Considérant son mal comme local et nullement entretenu par

une cause spécifique, j'ordonnai les injections avec la solution de nitrate d'argent cristallisé, de la même manière que dans l'observation qui précède, excepté que je ne fis pas comprimer le périnée pendant l'opération, ayant appris par expérience que le sphincter de la vessie oppose une résistance indicible au passage du liquide injecté. Le troisième jour de l'usage de cette médication, l'irritation de la muqueuse uréthrale était déjà modifiée, la quantité de l'écoulement était moindre et il était devenu blanchâtre. J'augmentai par gradation la dose du sel d'argent jusqu'à la proportion d'un grain par once d'eau distillée, et après un traitement de quinze jours, la guérison était complète. J'ai la certitude qu'elle s'est maintenue depuis.

Observ. III. Un jeune homme, âgé de 24 ans, d'une constitution lymphatique, était atteint depuis plus d'un an d'une blennorrhagie chronique qui avait résisté à toute la série des moyens indiqués dans cette maladie, lorsqu'il réclama mes soins au mois de juillet dernier. Je le soumis au traitement par les injections de nitrate d'argent cristallisé, à la dose d'un quart de grain de nitrate par once d'eau distillée, puis, par gradation, à celle d'un tiers et d'un demi-grain. Douze jours de l'emploi de cette médication ont suffi pour procurer une guérison radicale qui ne s'est pas démentie depuis.

Je pourrais, en compulsant mes notes, multiplier ces faits, mais tous se ressemblent par les résultats obtenus. J'ai choisi à dessein les cas dans lesquels la maladie était le plus ancienne, ou comme l'on dit, *invétérée*, parce qu'ils offrent en général plus de ténacité aux moyens ordinaires et sont plus difficiles à guérir.

En résumé, toutes les fois que j'ai essayé l'emploi des injections avec le nitrate d'argent, c'était lorsque l'uréthrite était passée à l'état chronique et ne paraissait pas entretenue par une cause spécifique, et lorsque l'écoulement était dû à un relâchement de la membrane muqueuse du canal. Dans tous ces cas, j'ai eu à me féliciter de l'usage de cette médication, de sorte que j'oserais presque dire que le nitrate d'argent est le spécifique par excellence de la blennorrhée. Mais un point qu'il ne faut pas perdre de vue dans l'administration de ce médicament, c'est d'en surveiller prudemment les effets, afin de pouvoir préciser avec exactitude le degré de force qu'il faut donner aux injections : ainsi si le nitrate irrite trop, on en diminue ou on en suspend l'emploi; si, au contraire, le canal semble s'habituer à son action, on augmente la proportion du sel.

Maintenant que l'efficacité du nitrate d'argent dans la blennorrhée est bien constatée, pouvons-nous nous rendre compte de son mode d'action sur la partie affectée? Je suis tenté de croire qu'il agit en modifiant l'irritation de la membrane muqueuse de l'urèthre, tuméfiée et injectée, et qu'en changeant la vitalité des follicules muqueux considérablement augmentés et sécrétant le muco-pus qui s'écoule de l'orifice uréthral, tout revient à l'état normal; tout comme dans l'ophthalmie purulente et les granulations de la conjonctive palpébrale, ce puissant modificateur, manié par des mains habiles, opère des guérisons promptes et durables; comme enfin, en d'autres circonstances, la puissance modificatrice de ce remède est tous les jours constatée dans les phlogoses chroniques et les ulcérations des membranes muqueuses buccale, nasale, pha-

ryngienne, génitale, etc. Ces faits sont tellement bien prouvés, qu'après les premiers essais avec les injections de nitrate d'argent contre la blennorrhagie, qui furent faits en Amérique par *Johnston* et *Barklett* (1), on les employa, et avec succès paraît-il, dans toutes les périodes de cette maladie. M. *Serre* en reproduisant plus tard cette pratique, a précisé avec plus de soin les cas où elle peut être suivie de succès, et je crois qu'il est prudent de ne pas s'écarter de ses sages avis. Les observations que j'ai recueillies, jointes à celles plus nombreuses de M. *Serre* et d'autres praticiens qui ont expérimenté après lui, rendent incontestable la propriété antiphlogistique du nitrate d'argent cristallisé dans la blennorrhée; c'est là un fait dont on ne peut plus douter. Et en cela, M. *Serre* a rendu un véritable service à la science et à l'humanité : grâces à la publicité qu'il a donnée à sa méthode, il ne faudra plus dans ces cas, où le médecin avait à déplorer l'impuissance de l'art et qui faisaient trop souvent le désespoir des malades, cas qui sont plus fréquents qu'on ne pense, il ne faudra plus, dis-je, recourir à ces moyens douloureux que l'on emploie presque toujours à contre-cœur, comme le vésicatoire au périnée, l'usage des sondes dans le but de déterminer une irritation nouvelle, l'inoculation avec de la matière gonorrhoïque prise d'un sujet infecté, etc. Des injections avec la solution de nitrate d'argent cristallisé, continuées pendant quelques jours, mais avec prudence, produiront, dans le plus grand nombre de cas, une guérison prompte et facile, avantage qu'on ne pouvait se promettre d'ob-

(1) *The Edimb. med. and. surg. Journ.*, n° LIV.

tenir par les moyens précités. Une chose qui mérite d'être notée cependant, c'est que ces injections ne peuvent être confiées aux mains inhabiles du malade ; il faut que le médecin ne dédaigne pas de se charger de ce soin, car, quoique facile en elle-même, cette opération présente quelques dangers qu'il est bon d'éviter, et de sa bonne exécution dépend le succès. En les pratiquant lui-même, le médecin pourra mieux apprécier l'effet des injections et juger du degré de force qu'il doit leur donner.



RAPPORT

SUR LE TRAVAIL QUI PRÉCÈDE (1).

Il arrive assez souvent qu'un médicament acquiert pour un certain temps la vogue, mais que bientôt il se voit éclipsé par un autre. Loin de nous l'idée que l'intérêt particulier entrerait pour quelque chose dans l'addition que fait un véritable médecin des succès qu'il a obtenus de l'emploi d'un médicament dont l'action spécifique était peu ou point connue à ses devanciers. Nous croyons qu'il faut attribuer l'insuccès qu'on rencontre souvent dans l'administration de médicaments reconnus par d'autres comme jouissant d'une certaine vertu, principalement au manque de l'indication précise dans laquelle ces moyens, à des doses indiquées, peuvent être utiles dans certains degrés ou modifications des maladies. Le succès d'une médication quelconque dépend d'une foule de circonstances qui échappent à l'investigateur superficiel; s'il en était autrement, la médecine pourrait à juste titre être abandonnée à la cupidité des charlatans.

Ainsi, nous le répétons, si un médicament a eu un succès marqué dans les mains d'un praticien, sa non-réussite dans d'autres cas ou dans d'autres mains doit être attribuée au manque d'indication précise, et il ne faut pas s'étonner de tant de succès différents. Quelques mots touchant le Mémoire que nous avons

(1) Commissaires : M. Snellaert, rapporteur, Dumont et De Nobele.

sous les yeux viendront à l'appui de ce que nous avançons.

Un état bien pénible, tant pour le médecin que pour le malade, est l'écoulement chronique de l'urèthre. Souvent ce mal désagréable met la sagacité de l'homme de l'art à de rudes épreuves. Aussi est-elle grande la liste des médicaments qui tour à tour ont été prônés contre cette affection : et pour ne parler que des injections, on s'est servi de l'acétate de plomb, de l'acétate de zinc, des extraits de tormentille, de ratanhia, du chlorure d'or et de sodium, du chlorure de chaux, de l'eau de mer, du vin rouge, du sublimé corrosif, du nitrate acide de mercure, de la pierre caustique, etc., etc. Il est à remarquer que les plus irritants de ces moyens ont été souvent administrés dans l'état le plus aigu de la maladie : aussi l'art a-t-il eu bien des malheurs à déplorer, soit par l'imprudence du médecin, soit par une condescendance blâmable pour l'impatience du malade.

Vint ensuite le nitrate d'argent en solution, préconisé par Johnston et Barklett, Burn et Ridgwai, Simmons, Lucas, Wall-Moreau et Serre. La plupart de ces médecins l'employèrent dès le début de la maladie, dans l'intention de la faire avorter, soit qu'elle fût simplement locale, soit qu'elle fût causée par un virus quelconque. Voici, entre autres, le résumé des résultats de ce mode de traitement obtenus par Wall-Moreau, et qu'on peut lire dans le *Dictionnaire abrégé de thérapeutique* de Szerlecki :

	Sujets	Avec succès	Sans succès	Avec accident.
Dans la 1re période	4	3	»	1 orchite.
Dans la 2e période	7	4	»	3 douleurs uréthrales et adénite.
Au summum d'intensité	3	1	1	1 orchite
Dans la 3e période	18	16	»	2 orchites et adénites.
	32	24	1	7

On voit par ce tableau que c'est dans la 3e période que l'auteur a eu le plus de succès, et que des orchites et des adénites ont été assez souvent les suites de cette violente méthode de traiter. Wall-Moreau employait jusqu'à huit grains par once d'eau; M. Serre est plus sage, et n'emploie le nitrate d'argent cristallisé qu'à la dose d'un quart de grain par once d'eau, et dans les cas rebelles il ne s'est pas vu forcé de monter au de-là d'un demi-grain, l'injection se faisant deux fois par jour. De plus il n'en fait usage que dans les cas de blennorrhagies *qui ne tiennent qu'à une phlegmasie uréthrale non spécifique*. M. Serre n'a eu qu'à se louer de sa sage réserve. — Notre honorable correspondant, M. Marinus, dans son mémoire, vient constater par de beaux résultats l'excellence de la méthode du chirurgien de Montpellier : il donne l'histoire de trois uréthrites chroniques, dont le traitement a été couronné d'un plein succès.

Dans le premier cas, la maladie datait de trois ans; la dose du nitrate d'argent fut poussée jusqu'à $\frac{1}{3}$ de grain sur une once d'eau. La guérison fut radicale au bout de huit jours.

Dans le second, le mal datait de près d'un an, et des injections avaient été faites avec le chlorure de chaux et une solution de deuto-chlorure de mercure. La dose du nitrate d'argent fut poussée jusqu'à un grain, et la guérison ne se fit pas attendre au-delà de quinze jours.

Enfin dans le 3e cas, la maladie durait depuis un an. La dose du médicament n'alla pas au-delà d'un demi-grain, et l'écoulement disparut au bout de douze jours.

Voilà, certes, de beaux succès, qui ne sont dus qu'à une sage prudence et à une indication précise,

sans laquelle toute médication doit avoir un succès douteux.

L'auteur est plus réservé encore que M. Serre : il n'a fait usage du nitrate d'argent cristallisé que dans des uréthrites *chroniques* non spécifiques. Nous applaudissons à cette prudence, d'autant plus que dans la plupart des cas d'uréthrite aiguë il est impossible de déterminer si la maladie dépend d'une cause spécifique.

Nous n'entamerons pas ici une discussion de théorie; mais nous croyons que l'auteur n'est pas tout-à-fait d'accord avec lui-même en attribuant au nitrate d'argent une action antiphlogistique, après avoir dit qu'il ne s'est servi de ce moyen thérapeutique que lorsque l'uréthrite était passée à l'état chronique , *et que l'écoulement était dû à un relâchement de la membrane muqueuse du canal.*

La commission a l'honneur de proposer l'insertion du mémoire dans les Annales de la Société.

F. A. SNELLAERT.

